



## Conseil Municipal du 14 Janvier 2021

### Relevé de décisions

Étaient présents : Jérôme NEVEUX. Martine SIMONET. Guy DAVIGNON. Yannick METHIVIER. Nathalie RENÉ. Fabien BONNET. Aurore COURTIN. Pascal SANSIQUET. Joël BIZARD. Annick MONTEIL. Michel VERRECCHIA. Laurence BOUHET. Michel LEBLANC. Christelle PAGEAUT. Pascal JOUBERT. Emmanuelle PHILIPPON. Mireille MARCHAND. Monique BERNARD. Christophe MARTIN. Eugénie-Carole BERNIER. Frédéric MERLE. Odile URVOIS. Vincent RIVIERE. Sophie OGET. Yoann DEBIAIS. Carole PINSON. Marianne DETAPPE. Véronique CROUX. Alexandre MILLET *formant la majorité des membres en exercice.*

Absents - excusés (pouvoirs) :

Karine DANGREAUX-HENIN donne pouvoir à Aurore COURTIN  
Guy JEAUD donne pouvoir à Fabien BONNET  
Jean-François JOLIVET donne pouvoir à Carole PINSON

Dany LAGRANDMAISON, excusée

Pascal SANSIQUET a été élu Secrétaire de séance

#### AFFAIRES COURANTES

Par délibération n°22-2020, le Conseil municipal du 25 Mai 2020 a procédé à la création des commissions municipales et déterminé de leur composition.

Monsieur Jean-Philippe BOURRAS, ayant démissionné de ses fonctions de conseiller municipal, il vous est proposé de le remplacer dans la commission « **aménagement, services techniques et numérique** » par Mme Véronique CROUX.

***Adopté à l'unanimité***

#### I – FINANCES

##### I/A- COMMUNICATION DES DECISIONS DU MAIRE

Conformément aux dispositions réglementaires, vous trouverez en annexe, la liste des décisions du Maire prises du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2020.

Cf : Annexe

***Adopté à l'unanimité***

##### I/B – TARIF VACATION FUNERAIRE PAYÉE PAR LES FAMILLES

Certaines opérations funéraires consécutives au décès font l'objet d'une surveillance obligatoire par les services de police, donnant lieu en contrepartie au paiement de vacations.  
Le montant de ces vacations, payées par les familles, est fixé par le conseil municipal.

La loi n°2008-1350 du 19 décembre 2008 relative à la législation funéraire a restreint le nombre d'opérations funéraires soumis à la surveillance des services de police, limitant le paiement de vacations aux seules opérations de fermeture du cercueil lorsque celui-ci est transporté hors de la commune ou fait l'objet d'une crémation, et aux opérations d'exhumation, de translation et de ré-inhumation des restes mortels ; les transports sans mise en bière et soins de conservation sont dispensés de surveillance, réduisant le nombre de vacations à la charge des familles (trois en moyenne avant la loi).

En contrepartie, la loi prévoit que le montant des vacations, fixé par le maire après avis du conseil municipal, est compris entre 20 et 25€.

Il est précisé que la recette n'est pas perçue par la ville, le dispositif des vacations funéraires est sans incidence budgétaire pour la commune : les opérations de surveillance étant assurées par un fonctionnaire de la police municipale, le produit des vacations est transmis au trésorier-payeur général. Conformément à l'article R2213-50 du CGCT : « A la fin de chaque mois, le maire dresse, s'il y a lieu, un relevé comportant : les vacations versées par les familles pendant le mois ; la désignation des fonctionnaires ayant participé aux opérations mentionnées à l'article R. 2213-48. Le maire délivre à la partie intéressée un bulletin de versement indiquant le détail des sommes à percevoir. Le relevé mentionné au premier alinéa est transmis au receveur municipal qui verse, après émargement, l'intégralité du produit des vacations aux fonctionnaires intéressés. »

En 2009, la commune de Jaunay-Clan a délibéré sur un montant unitaire des vacations funéraires à 20€. Aussi dans le cadre de l'instauration de la commune nouvelle, il apparaît nécessaire de délibérer à nouveau sur le montant de ces vacations funéraires.

Il est proposé de renouveler le montant unitaire des vacations funéraires à 20€ sur la Commune de Jaunay-Marigny.

**Décision : adopté à l'unanimité**

#### **I/C -- DECISION MODIFICATIVE N°4 SUR LE BUDGET PRINCIPAL**

Il est proposé de modifier les crédits budgétaires sur le budget principal (exercice 2020) comme indiqué ci-dessous, afin de passer les écritures de prêts de décembre suite à l'avis d'échéance reçu le 07/12/20 pour le prêt Helvetix A8607049 (prêt destiné à financer la gestion dynamique de la dette, passage du taux de 4.35% à 6% à partir de décembre 2020, 6% est le taux maximal pouvant être appliqué) :

**BUDGET COMMUNE****EXERCICE 2020****Décision Modificative N°4**

<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>DEPENSES</b>	<b>RECETTES</b>
	<b>D.M. N°4</b>	<b>D.M. N°4</b>
<b>DEPENSES</b>		
<b>Crédit à augmenter</b>		
66111- Intérêts réglés à échéance (chapitre 66)	19 526.00 €	
6811 - Dotations aux amortissements des immobilisations	12 310.00 €	
<b>RECETTES</b>		
<b>Crédit à augmenter</b>		
6419 - Remboursements sur rémunérations du personnel (SCOLAIRE-6419-PERI: PEDT)		1 218.00 €
7488 - Autres participations et contributions (Compensation pertes recettes crise sanitaire (chapitre 74)		18 308.00 €
722 - Immobilisations corporelles (Chap 042)		12 310.00 €
<b>TOTAL</b>	<b>31 836.00 €</b>	<b>31 836.00 €</b>

<b>SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	<b>DEPENSES</b>	<b>RECETTES</b>
	<b>D.M. N°4</b>	<b>D.M. N°4</b>
<b>DEPENSES</b>		
<b>Crédit à augmenter</b>		
21318 - Autres bâtiments publics (Chap 040)	12 310.00 €	
<b>Crédit à diminuer</b>		
<b>RECETTES</b>		
<b>Crédit à augmenter</b>		
281318 - Autres bâtiments publics (Chap 040)		12 310.00 €
<b>Crédit à diminuer</b>		
<b>TOTAL</b>	<b>12 310.00 €</b>	<b>12 310.00 €</b>

**Décision : adopté à l'unanimité**

## AFFAIRES SPÉCIFIQUES

### I – URBANISME

#### **I/A -ACQUISITION DE LA PARCELLE BP 191 DANS LE CADRE D'UN PROJET D'AMENAGEMENT DE CENTRE BOURG AUTOUR DE L'EGLISE SAINT DENIS**

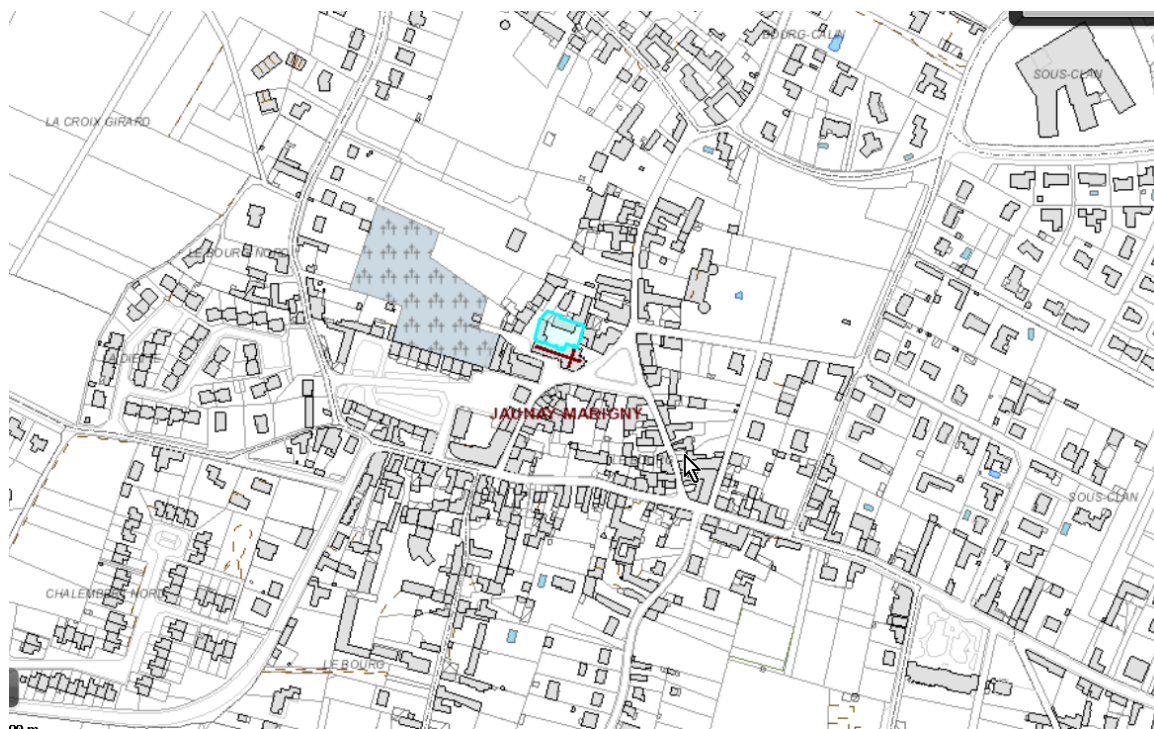
La parcelle BP 191 est située à l'arrière de l'église Saint Denis. Il s'agit d'un ancien corps de ferme désaffecté (maison d'habitation et dépendances) et en très mauvais état.

Lors de l'élaboration du plan local d'urbanisme, la commune a grevé cet immeuble d'un emplacement réservé (n°67) à son bénéfice pour permettre la mise en valeur de l'église Saint Denis et la création d'un espace public.

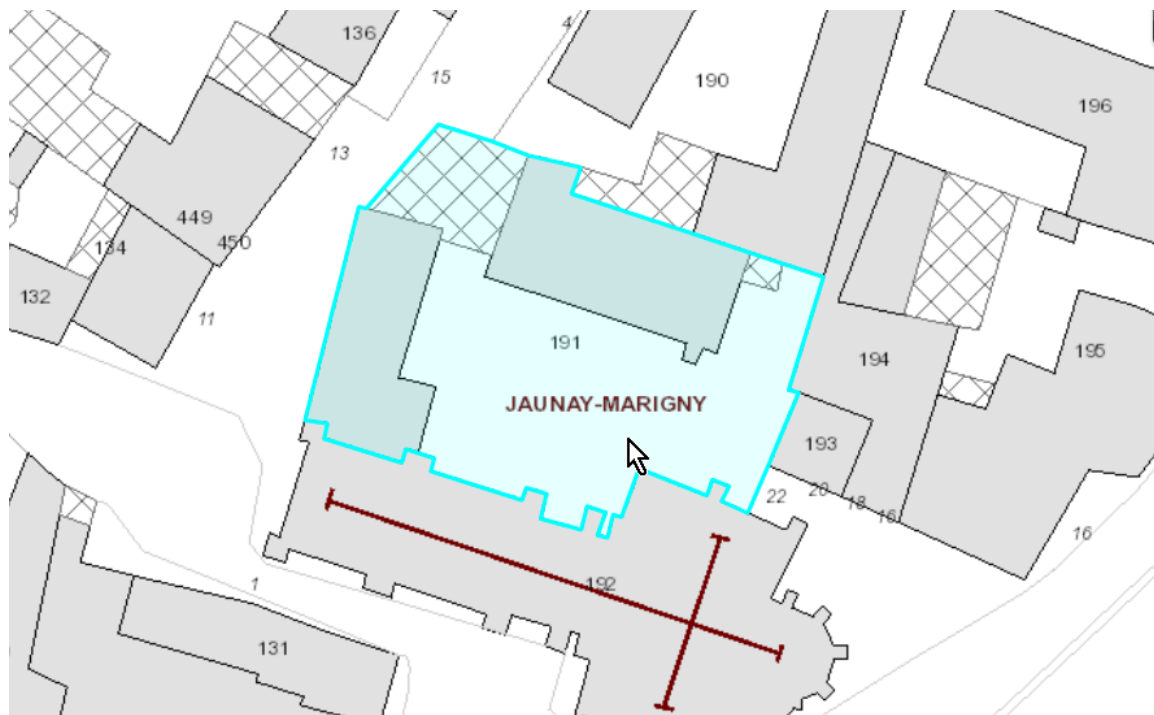
Le propriétaire de cet immeuble est décédé dernièrement et sa succession, ne souhaitant pas conserver ce patrimoine, l'a proposé à la commune pour qu'elle mette en œuvre le projet identifié au plan local d'urbanisme.

Il est donc proposé que la commune se porte acquéreur de la parcelle cadastrée BP 191 (833 m<sup>2</sup>), pour la somme de 45 000 Euros frais d'actes inclus.

Plan de situation



Plan de masse



**Décision** : adopté à la majorité (28 pour, 4 abstentions)

## II – EDUCATION

Mme COURTIN

### II/A – PROJET EDUCATIF GLOBAL

Dans la continuité des échanges avec les différents acteurs éducatifs, le conseil municipal est appelé à délibérer sur le projet scolaire global de la Commune de JAUNAY MARIGNY.  
Figure en annexe la présentation qui sera diffusée en séance.

***Monsieur le Maire indique que ce sujet touche de manière très large la vie de la commune. La question de l'organisation scolaire n'est pas nouvelle. La municipalité a souhaité impulser dès le début de mandature une réflexion globale sur cette question. Il est en effet de la responsabilité collective de faire des choix dans l'intérêt général. Ce sujet doit dépasser le cas particulier de chaque école. La création de la commune nouvelle a elle aussi incité à prendre des décisions à une nouvelle échelle.***

***Beaucoup d'incertitudes et de crispations ont marqué les dernières années, ce qui est insatisfaisant tant pour les élus que les parents, les élèves et les personnels communaux et de l'éducation nationale... Divers curseurs ont été utilisés jusqu'ici : la sectorisation, le basculement de certaines classes d'une année à l'autre. Ce système a atteint ses limites.***

***Tous les acteurs ont pris leur part à cette réflexion : les représentants des parents d'élèves, les représentants de l'éducation nationale, les élus et les services du pôle enfance, des finances et de l'urbanisme. Une synthèse des éléments est présentée et va servir d'aide à la décision.***

***L'évolution de la natalité à la baisse n'est pas propre à Jaunay-Marigny. Celle des effectifs scolaires également. L'urbanisation est de plus en plus encadrée par la Loi, le SCOT et bientôt le PLUi qui va réduire les capacités de développement des villages.***

***Les données présentées ont été croisées avec l'Education nationale et les calculs réalisés par les représentants des parents d'élèves.***

***Mme COURTIN présente le diagnostic territorial. Elle rappelle que les données prises en compte sont à la fois quantitatives, qualitatives et issus du partage de la réflexion avec les différents acteurs. Cela permet d'avoir une vision macro prenant en compte plusieurs thématiques : le logement, l'habitat, la natalité, les effectifs scolaires, les taux d'occupation des locaux. Suite à la demande de Mme PINSON, Mme COURTIN précise que les sources de données sont issues de l'INSEE. M le Maire ajoute que les services de l'état civil ont enregistré en 2020, 66 naissances sur la commune.***

**Mme COURTIN illustre les propos de M le Maire avec une chronologie retraçant les mouvements de classes, évolution de la sectorisation...ayant permis de maintenir jusqu'ici les écoles de Chincé et de Parigny.**

**Mme PINSON rappelle l'incidence du solde migratoire et les arrivées de personnes sur la commune qui complexifie chaque année les projections. Elle indique également la fragilité des projections, liée à la petitesse des chiffres.**

**Mme COURTIN indique qu'il ne faut pas s'arrêter à rechercher leur exactitude mais agir au vu du constat et de la tendance générale qui est à une importante baisse. Aujourd'hui la décision à prendre est d'apporter de la stabilité, ce qui n'a jamais été le cas jusqu'ici.**

**M. MILLET note que ce constat profite aujourd'hui à l'école privée, ce qu'il déplore.**

**Mme COURTIN présente ensuite les trois scénarii qui ont été étudiés en termes d'effectifs, d'ouverture et de fermeture de classe, d'analyse des critères et des enjeux et d'impact budgétaire :**

- 1- L'existant et maintenu :**
- 2- Les classes de Parigny et Chincé sont regroupés sur le site de Chincé**
- 3- Les maternels de Parigny intègrent l'école Jacques Prévert et les élémentaires de Chincé intègrent l'école René Cassin**

**Mme PINSON souligne que l'impact sur la restauration scolaire et la qualité d'accueil des enfants n'a pas été étudié. Mme COURTIN répond que cela a été pris en considération, comme les besoins pour le périscolaires. Les services du pôle éducation enfance jeunesse ont réalisé l'analyse technique présentée.**

**Mme COURTIN relate les propos des directeurs sur la dynamique de projet et l'émulation collective qui se créait dans des établissements de taille un peu plus conséquente. Ces éléments sont à prendre en considération dans l'organisation des écoles car ils participent à la richesse des apprentissages, aux échanges. Elle relève que cela peut également concourir à une plus grande stabilité des personnels enseignant, propice à la construction de repères pour les élèves.**

**M. NEVEUX indique que deux nouveaux circuits de transport scolaire ont été intégrés à l'appel d'offres lancé au niveau intercommunal pour la prochaine rentrée :**

- Circuit Louneuil – Chincé**
- Circuit Train Parigny**

**M. NEVEUX conclut, qu'en terme d'aménagement, trois pôles se dégagent :**

- Le secteur de Marigny,**
- Le secteur Prévert / Eluard,**
- Le secteur Grand Champs / Cassin, avec la possibilité d'y développer un accueil maternel dans l'avenir**

**Il indique qu'il convient d'avoir du courage politique pour construire une offre globale, cohérente et dynamique. La collectivité ne peut plus se permettre d'éparpiller ses moyens. Il faut assumer la décision qui sera prise, qui sera également propice à la mutualisation des équipements municipaux, favorisera une plus grande mixité, équité, cohérence et qualité du parcours éducatif pour les élèves. C'est dans cet esprit et dans l'intérêt général de la commune et des élèves qu'il soumet au vote : le regroupement du pôle maternel de Parigny à l'école maternelle Jacques Prévert et du pôle élémentaire de Chincé à l'école René Cassin.**

**Décision : adopté à la majorité (22 pour, 8 contre, 2 bulletins nuls)**

# **ANNEXE**

## Décisions - Année 2020

Date	N°	Désignation
09/01/2020	1	Signature contrat avec COSOLUCE
09/01/2020	2	Signature contrat avec CIRIL
24/01/2020	3	Signature de l'avenant n°1 à la convention de prêt Iéna Modulable CO5204/LT080225 & CO5205/LT080226 avec le Crédit Agricole - transfert Eaux de Vienne
24/01/2020	4	Signature de l'avenant n°1 à la convention de prêt Iéna Modulable CO5162/LT080163 & CO5163/LT080164 avec le Crédit Agricole - transfert Eaux de Vienne
28/01/2020	5	Signature contrat d'abonnement pour diagnostic sur véhicules avec ACTIA
03/02/2020	6	Signature convention de balayage avec BEAUMONT ST CYR
04/02/2020	7	Signature d'un accord de consortium du projet VITREX
06/02/2020	8	Demande de subvention ATIV3 2020 pour les études préalables à la rénovation de l'école Paul Eluard
10/02/2020	9	Renouvellement adhésion AT86
12/02/2020	10	Signature contrat de nettoyage hotte cuisine Agora
13/02/2020	11	Signature contrat PVE 15919 avec YPOK
21/02/2020	12	Signature d'un contrat de prestation de services financiers avec COMBO FINANCES
26/02/2020	13	Signature d'un contrat de mise à disposition de distributeurs de papier toilette pour les nouveaux vestiaires foot
28/02/2020	14	Convention avec la MSA pour la prestation de service accueil de loisirs, périscolaire, accueil jeunes
10/03/2020	15	Signature d'un contrat de maintenance supplémentaire avec SRT
27/03/2020	16	Demande de subvention ATIV3 2020 pour la création d'un parking sur le mail de l'Europe
02/04/2020	17	Signature contrat de location robot pour piscine avec HEXAGONE
08/04/2020	18	Demande de Sub Leader Habitat Durable
16/04/2020	19	Réalisation d'un audit énergétique de l'Ecole Paul Eluard
16/04/2020	20	Etudes préalables et assistance à maîtrise d'ouvrage pour la définition des travaux de rénovation de l'Ecole Paul Eluard
23/04/2020	21	Signature contrat de maintenance copieur RH avec VIENNE DOCUMENTIQUE
23/04/2020	22	Signature contrat de maintenance copieur Compta avec VIENNE DOCUMENTIQUE
23/04/2020	23	Signature contrat de maintenance copieur Ecole Parigny avec VIENNE DOCUMENTIQUE
23/04/2020	24	Signature contrat de maintenance copieur Ecole Chincé avec VIENNE DOCUMENTIQUE
23/04/2020	25	Signature contrat de maintenance copieur Ecole P. Eluard avec VIENNE DOCUMENTIQUE
23/04/2020	26	Signature contrat de maintenance copieur Ecole J. Prévert avec VIENNE DOCUMENTIQUE
23/04/2020	27	Signature contrat de maintenance copieur Ecole R. Cassin avec VIENNE DOCUMENTIQUE
24/04/2020	28	Demande de subvention au titre de la DSII pour la sécurisation de la Mairie
05/05/2020	29	Demande de subvention au titre de la DSII pour l'acquisition d'un radar pédagogique
05/05/2020	30	Demande de subvention au titre de la DSII pour la sécurisation de l'accès à Croq Planète
15/05/2020	31	Signature contrat SOREGIES IDEA pour MB
19/05/2020	32	Demande de subvention au Conseil Départemental pour les Soirées de l'été
19/05/2020	33	Demande de subvention au Conseil Départemental pour le marché des saveurs bio
19/05/2020	34	Demande de subvention à Grand Poitiers pour le marché des saveurs bio
03/06/2020	35	Signature mission de coordination SPS pour la halle de tennis
03/06/2020	36	Signature mission de contrôle technique pour la halle de tennis
05/06/2020	37	signature Convention avec Vienne Numérique



## Décisions - Année 2020

Date	N°	Désignation
08/06/2020	38	Signature d'une convention relative à la continuité scolaire et la réalisation d'activités sportives et culturelles sur le temps scolaire avec le directeur académique des services de l'éducation nationale de l'Académie de Poitiers, agissant par délégation du recteur d'académie
15/06/2020	39	Signature contrat verifications appareils de levage avec APAVE
22/06/2020	40	Signature d'un avenant à la convention relative à la continuité scolaire et la réalisation d'activités sportives et culturelles sur le temps scolaire avec le directeur académique des services de l'éducation nationale de l'Académie de Poitiers, agissant par délégation du recteur d'académie
01/07/2020	41	Signature convention de dépôt vente de ticket pour la base de loisirs de St Cyr
03/07/2020	42	Signature du MAPA pour les travaux de la Halle de tennis
10/07/2020	43	Signature contrat de mise à disposition de distributeurs avec la Sté SC JOHNSON PROFESSIONAL
10/07/2020	44	Signature contrat de mise à disposition de distributeurs - doseurs avec PLG
10/07/2020	45	Signature contrat de location pour distributeurs avec la Sté TORK
22/07/2020	46	Demande de subvention ACTIV FLASH gestion des pluviales Champalu Bergère
22/07/2020	47	Demande de subvention ACTIV FLASH TRAVAUX dans les gymnases
02/08/2020	48	Adhésion à l'APMAC
24/07/2020	49	Signature contrat de cession animations estivales 17/08/2020
24/07/2020	50	Demande de subvention ACTIV FLASH TRAVAUX sécurisation Perron Mairie
31/07/2020	51	Signature AE avec la société DERICHEBOURG Propreté et services associés
20/08/2020	52	Signature d'une convention avec SOCOTEC pour la vérification électrique pour l'ensemble de 4 chapiteaux avec 5 coffrets de raccordement pour le Tour Poitou Charentes 2020
31/08/2020	53	Signature convention n°068417773 avec AIR LIQUIDE
02/09/2020	54	Demande de subvention au titre de la DETR 2020 pour la sécurisation de l'accès à Croq Planète
07/09/2020	55	Demande de subvention au Département pour le Clan des Mômes 2020-2021
07/09/2020	56	Demande de subvention à Grand Poitiers pour le Clan des Mômes 2020-2022
07/09/2020	57	Demande de subvention au Département pour les Clans du Rire 2021
07/09/2020	58	Demande de subvention à Grand Poitiers pour les Clans du Rire 2021
14/09/2020	59	Signature convention n°00313216 avec AIR LIQUIDE
25/09/2020	60	Adhésion à L'association nationale des élus de la vigne et du vin (ANEV)
01/10/2020	61	Annule et remplace la n°57 Demande de subvention au Département pour les Clans du Rire 2021
01/10/2020	62	Annule et remplace la n°58 Demande de subvention à Grand Poitiers pour les Clans du Rire 2021
06/10/2020	63	063-2020 Signature convention avec Profession Sports et loisirs
15/10/2020	64	signature Bail 64 Grand' Rue avec M. et Mme IDRIS
16/10/2020	65	Signature proposition téléphonie et internet avec SRT pour MB
23/10/2020	66	Signature contrat de location précaire avec M DHE Mihaël
30/10/2020	67	Signature avenant au contrat de maintenance SCHILLER suite achat 4 défibrillateurs
09/11/2020	68	signature Bail 60 Grand' Rue appt 4 Véronique Moreau
19/11/2020	69	Demande de subvention à Grand Poitiers : projet de territoire Aménagement du Pôle social
20/11/2020	70	Signature bail apt 8 Galletier Pauline KERGUITUIL
24/11/2020	71	Signature Avenant à la convention de mécénat avec SOREGIES
01/12/2020	72	Convention de mise à disposition de la parcelle CH 45 consentie par M. François LAMARCHE
04/12/2020	73	Convention dispositif accueil de loisirs enfants ALOE 2020

